

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du 3 septembre 2010

Présents: Jean Pierre DABERNAT, Jean GARROUSTE, Patricia BENITO, Serge GAMEL, Patrick SARNEL, Jean Luc DONEYS, François DELRIEU, Maryse MASSOULIER APCHER, Mireille MOUSSU, Philippe RICHARD, Annie TABEL, Jeannine TEISSEDE.

Absents : Louis SAINT MARTIN (procuration à Jean GARROUSTE), Joscelyne COULON (procuration à Patrick SARNEL, Didier PLACE (procuration à François DELRIEU.

Secrétaire de séance: Patricia RUMIN BENITO.

Tarifs animations culturelles :

- **Soirée apéro jazz** entrée adulte 5 €
- **Automnales** : Soirée adulte : 5 €
Soirée jeune : + de 10 ans : 2 €
Enfant moins de 10 ans : gratuit.

Convention constitutive du groupement de commandes en vue de la passation et de l'exécution de marché relatifs à la réalisation des diagnostics « accessibilité des ERP » et « performance énergétique des bâtiments sur le territoire de la CABA.

La loi du 11 février 2005 dite loi handicap impose la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité pour les Etablissement Recevant du Public avant le 1^{er} janvier 2011 et la mise en conformité avant le 1^{er} janvier 2015. De plus le Code de l'Urbanisme impose la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments publics. La CABA ayant proposé de mettre en place un groupement de commandes chargé de l'élaboration des cahiers des charges de la procédure de consultation et de l'attribution des marchés, le conseil municipal décide d'adhérer à ce groupement de commande.

Zone d'activités : suite à la procédure de consultation pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un lotissement à vocation économique, l'entreprise SEBA 15 est retenue.

Transfert de la voirie du Lotissement des Cipières dans la voirie communale : les services de DDT devraient indiquer prochainement les démarches à mettre en place pour finaliser ce transfert. La demande doit émaner du propriétaire des parcelles et l'accord de la CABA doit être donné sur la conformité des réseaux.

Eclairage public à Lintilhac et Route de l'Hôpital.

Ces travaux d'un montant de 3 638,43 € sont adoptés par le Conseil Municipal.

Point sur les travaux :

- Le permis de construire pour l'extension des ateliers municipaux a été accordé,
- Le Conseil Général a fait savoir qu'il était prévu la mise en place d'un nouveau revêtement sur la RD 120 dans le bourg (du monument aux morts/Eglise), durant 3 ans aucune permission de voirie pouvant entraîner une dégradation de l'intégrité de la voirie ne sera accordée, en cas de dérogation pour force majeure, la réfection intégrale de la chaussée sera à la charge du pétitionnaire. Une concertation réunissant les divers partenaires (commune/CABA/ Conseil Général...) est demandée.

Monsieur SARNEL présente une note sur le rapport annuel 2009 du service d'élimination des déchets,

Ces documents sont à disposition du public à la Mairie.

Note de M. SARNEL : le récent rapport sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour 2009 met en avant les caractéristiques suivantes pour la commune de SAINT PAUL DES LANDES :

- Au 31 décembre 2009, 20 foyers saint paulois avaient adhéré à la démarche de compostage individuelle et avaient signé la charte de compostage, prenant pleinement conscience de l'importance de la réduction des déchets à la source.

- la collecte moyenne des ordures ménagères des habitants de la commune est de 145,94 kg/hab en 2009 à SAINT PAUL . Le poids collecté était pour mémoire de 194 kg par habitant en 2007 et 149 kg/hab en 2008 (Ce chiffre place la commune à la **3^{ème} place des communes de la CABA par le poids par habitants des ordures collectées**- La moyenne au niveau de la CABA est de 220 kg/ par habitant et la moyenne nationale est de 316 kg) ;

Le rendement des 2 points verts (emballages) est de 8,25 kg/hab en 2009 sur la commune – contre 7,99 kg/hab en 2007 et 7 kg/hab en 2008 - (La moyenne de la CABA est de 7.37 kg/hab et moy nat 12.2 kg/hab) – **6°rang des communes de la CABA**

Le rendement des 2 points verts (journaux magazines) est de 20,84 kg/hab en 2009 sur la commune . Il était toutefois de 25,2 kg/hab en 2007 et de 24 kg/hab en 2008. (Ce chiffre est inférieur à a moyenne de CABA à 21.33 kg/hab ainsi qu'à la moyenne nationale 25 kg/hab) – **9°rang des communes de la CABA**

Le rendement des 3 points verts (verre) est de 33,19 kg/hab en 2009 sur la commune. Il était de 34.41 kg par habitant en 2007, et 28 kg par habitant en 2008. (La moyenne de la CABA ressort en 2009 à 26.82 kg/hab et moy nat 30.9 kg/hab) – **6°rang des communes de la CABA.**

Au final le poids total collecté dans les points verts de la commune ressort en 2009 à 62,28 kg/hab.Ce total ressortait à 67,6 kg/hab en 2007 sur la commune et à 59 kg/hab en 2008

La numérotation de l'Allée de Moinac et d'Escouderc est adoptée.

Personnel : afin de palier à l'absence d'un agent titulaire indisponible un poste d'adjoint d'animation est créé pour une durée de 6 mois.

ENTOUR'AGES

Le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire, Président du CCAS, à signer avec les CCAS d'Ayrens et Lacapelle Viescamp, les conventions définissant les modalités d'exécution et de financement du service ENTOUR'AGES au profit des populations de ces 2 communes.

Une convention d'assistance et de partenariat accession sociale à la propriété avec l'Office Départemental de l'Habitat sera signée. cette démarche permettra d'établir un partenariat avec la commune pour venir en aide aux familles qui souhaitent devenir propriétaire. La convention sera validée pour une durée de 3 ans et comprendra comme missions : les réponses aux familles, l'analyse des dossiers de demande de logement en accession sociale à la propriété, les renseignements sur les conditions de réalisation d'un logement en accession, l'étude de faisabilité financière à partir de l'expression des besoins par les familles.